VILLE DE MARLE

Infos Marloises

N°1 - Août 2023

Le mot du Maire

" La vérité ne se dégage pas de la polémique mais des oeuvres qu'on a faites ". Paul Gauguin.

Dominique **GODBILLE**
Maire

Chers habitants,

Depuis mon élection en tant que maire, deux ans et demi se sont écoulés et m'ont paru très courts. Nous pouvons dire que nous avons travaillé pour Marle (voir liste non exhaustive ci-après). D'autres projets vont pouvoir arriver grâce à Petites Villes de Demain et aussi grâce à "Centre-ville-centre-bourg" piloté par la Région. Marle est lauréate pour ce dernier programme. Chaque projet accepté et validé par la Région sera subventionné par celle-ci jusqu'à 50 % et ceci sans préjuger d'autres subventions (Etat, Département) pour essayer d'arriver à 80 %, 20 % restant à la charge de la commune. Les habitants, commerçants pourront être consultés sur des actions pouvant les concerner, réfection de façades par exemple.

Nous pourrons ainsi réaliser d'autres projets pour la ville.

Notre but est de faire, de continuer à faire des travaux pour la ville et de dépenser le moins possible.

A compter de cette année, nous avons aussi l'obligation de protéger la zone de captage en eau qui alimente Marle. Nous devons assurer la quantité et la qualité de la ressource en eau (moins de nitrates, de pesticides, ...possible) ainsi que la qualité de l'eau distribuée aux habitants en tout point du territoire de la commune.

En 2022, des personnalités ont été accueillies à Marle :

- Le Ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin, venu à la rencontre des maires de l'Aisne pour expliquer les implantations de brigades de gendarmerie dans notre département.

- Le Préfet que nous avons invité à découvrir les peintures murales d'Oscar Glass aux Ignorantins, peintures réalisées durant la guerre de 14-18. Il fut très intéressé et a promis de nous aider dans la réhabilitation de ce site qu'il est grand temps de sauvegarder.

- Le procureur pour aborder la procédure de rappel à l'ordre qui sera signée avec lui, à Marle, en octobre. Nous avions aussi évoqué des sujets actuels comme les violences, les insultes à l'égard des élus ...

Faire connaitre Marle ne peut qu'être bénéfique pour la ville.

Meilleure fête communale possible.

Bien à vous,

Cordialement, le Maire, Dominique GODBILLE

" Tout ce que je sais, c'est que je ne sais rien, tandis que les autres croient savoir ce qu'ils ne savent pas "

Socrate.

MAIRIE DE MARLE

Tél : 03.23.21.75.75

Horaires secrétariat :
Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi : **08h30-12h00 / 13h15-17h00**
Samedi : **09h00-12h00 les 1ers et 3èmes Samedis de chaque mois, pour les CNI - Passeports**
Courriel : contact@ville-marle.fr
Site internet : https://www.ville-marle.com
Facebook : https://www.facebook.com/villedemarle

Vos élus à votre écoute :
- **le Maire** : Dominique GODBILLE sur rendez-vous au : 03.23.21.75.75
- **les Adjoints** sont disponibles sur rendez-vous les samedis matins de 9h à 12h
- **le CCAS** : Liliane PERTIN le 1er Samedi du mois sur rendez-vous en Mairie de Marle
- **Permanence Insertion** : Karine LAMORY le 1er Samedi du mois sur rendez-vous en Mairie de Marle
- Distribution **Banque Alimentaire** : les 2èmes Mardis et 4èmes Mercredis du mois de 9 h 30 - 10 h 30 à la Chapelle Saint-Nicolas
- **les Conseillers Départementaux** : en Mairie Pierre-Jean VERZELEN - Isabelle ITTELET les 1ers et 3èmes vendredis du mois de 11h à 12h
- **CDAD** de l'Aisne : **C**onseil **D**épartemental d'**A**ide au **D**roit - Aide Juridique gratuite tél : 03.60.81.30.10
- **Clésence** : apt 1 Résidence Mozart 1,impasse P.Soupault les Mercredis de 13h30 à 16h30 Accompagnement dans la recherche d'un logement
- **France Victimes 02** : sur Rendez-vous au : 03.23.20.65.61
- **SoliHa** : Rénovation - Energie / Salle PMI 1er lundi du mois de 9h30 à 10h30
- **SoliHa** : Amélioration de l'habitat / Salle PMI 3ème mercredi du mois de 15h30 à 16h30
- **Permanence Infirmière PMI** : 03.23.24.88.02 les 1ers et 3èmes mercredis du mois de 9h30 à 11h30 Salle PMI
- **DIPAS** : 03.23.24.68.40
- **GEIQ** (accès à l'emploi) Sur rendez-vous au : 03.23.80.05.00 - contact@epe-geiq.fr www.epe-geiq.fr / www.facebook.com/geiqlaon
- **S.A.T.T** (recherche d'un service d'entretien extérieur intérieur, petits travaux ...) : 06.72.40.19.11 - 03.23.07.18.18 ou recherche d'un emploi : saat02@wanadoo.fr

Journal édité par nos soins en 1100 exemplaires. En ligne sur le site de la Ville : www.ville-marle.com. Responsable de la Publication : Dominique GODBILLE Maire.

LISTE NON EXHAUSTIVE DES TRAVAUX ET ACTIONS

Aménagements de la voierie pour le passage des bus pour les écoles.

- Rénovation de la piscine, 2 800 m³ d'économie d'eau
- Travaux d'urgence à l'Eglise
- Travaux dans les écoles : déplacement de l'école des Remparts au Bois Joli, restructuration des locaux, peintures , changement des fenêtres, leds dans chaque classe, sécurisation des voies de bus, ...
- Tampons sur la RD946
- Façade et fenêtres du Central
- Trottoirs rue Francis Ponge, Rue Saint-Nicolas, Rue René Toffin, bouches d'égouts
- Enfouissement des réseaux
- Aire de jeux Rue des Moulins et installation d'une table de Ping-Pong
- Peinture des volets du Musée rue des Moulins
- Rénovation des Remparts pour leur mise en valeur
- Dernière campagne d'abattage des arbres sur les remparts du 21 au 26 août
- Développement de la vidéosurveillance (3 sites restent à installer)
- Signature de la convention Petite Ville de Demain avec opérations programmées : amélioration de l'habitation, une étude commerciale et ensuite une étude touristique - patrimoine et culturelle
- Achats d'une balayeuse pour améliorer la propreté de la ville, et de deux véhicules aux services techniques
- Vente de 4 logements laissés souvent sans entretien depuis de nombreuses années et nécessitant beaucoup de travaux
- Achat prochain d'une parcelle de 5 000 m² jouxtant le Musée
- Vente du terrain près de Lariplast pour permettre à cette entreprise de s'agrandir (avec création de 2 emplois pour l'instant)
- Location de l'ancienne décharge (près de la Tombelle), pour l'implantation d'un parc photovoltaïque
- Début de la remise en état des berges du Vilpion et de la Serre grâce au Syndicat des rivières
- Lutte pour le maintien d'une classe auprès de l'Inspectrice d'Académie, courrier, audience et abandon de la fermeture envisagée
- Recherches pour effectuer des économies d'énergie dans nos bâtiments (Adica, USEDA), isolation à prévoir...

EXTRAIT DU DISCOURS LORS DE LA VENUE DU MINISTRE du 10/02/2023

" C'est un immense honneur de vous recevoir ce jour, à Marle, car depuis plus de vingt ans aucune visite d'un membre du gouvernement n'a eu lieu dans notre commune. Le premier homme politique a avoir signé notre livre d'or fût le Général De Gaulle, le 11 Juin 1964.
Votre venue dans un territoire rural doit nous montrer l'intérêt que vous voulez porter à nos campagnes.
Pour nos ambitions, pour mener à terme nos projets, nous avons besoin de moyens humains, financiers.
Mettre ou remettre des brigades de gendarmerie fixes ou mobiles, c'est remettre des services de l'état dans nos territoires, nos communes pour la sécurité, la protection de nos habitants.
Plus d'effectifs devrait apporter plus de présence sur le terrain.
Nous devons ramener du service public, du service au public dans nos communes, dans nos territoires.
Je profite donc de votre venue, Monsieur le Ministre, pour vous demander solennellement de ne pas oublier les communes rurales et par conséquent les maires et les élus qui œuvrent aussi au quotidien pour notre Pays".

Le maire, Dominique GODBILLE

ÉTAT CIVIL

Du 1er Janvier au 31 Décembre 2022

- 27 décès
- 127 arrivées
- 9 mariages
- 59 départs
- 3 pacs
- Population + 56
- 15 naissances

ARRIVÉE OU DÉPART DE MARLE

Lors de votre arrivée ou de votre départ de Marle, pensez bien à venir vous signaler à la Mairie de Marle.

Votre inscription vous permettra d'être identifié sur la commune et d'être inscrit sur la liste des ordures ménagères pour le ramassage de vos déchets.

Et inversement lors de votre départ pour éviter de recevoir des rappels de facture.

Merci de votre compréhension.

“PROJET CENTRE VILLE - CENTRE BOURG”

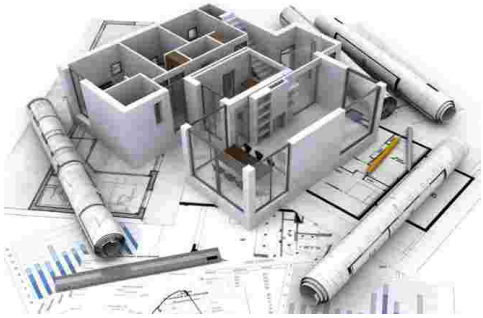

I - **Le contexte de redynamisation du centre bourg.**

La volonté des élus est de créer à Marle un véritable parcours historique et culturel. La rénovation de lieux comme le central est nécessaire pour l'accueil des touristes.

Des rues du centre-ville seront rénovées, les remparts seront mis en valeur également.

La volonté municipale est de développer l'attractivité de la commune tant sur l'aspect de bassin de vie que de bassin économique. Il est important de stopper la perte de population en offrant de nouveaux services innovants comme des services publics de qualité, des loisirs de qualité, des espaces de coworking.

Le document de planification est le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Marle et notamment son PADD (Projet d'Aménagement Developpement Durable). En effet le PADD de Marle est ambitieux. Les objectifs de ce dernier seront la base du développement de la ville :

- le renforcement de la centralité de centre bourg en améliorant les liaisons entre les quartiers de la ville,
- la valorisation du cadre de vie,
- une urbanisation maitrisée en construisant de nouveaux logements,
- préserver le patrimoine remarquable de la ville et le mettre en valeur,
- préserver le patrimoine naturel,
- mettre en place une véritable politique d'amélioration de l'habitat,
- développer le tourisme et la politique de loisirs.

II - **Les objectifs de la commune**.

La stratégie identifiée repose sur quatre axes :

1 - amélioration de l'habitat ancien et dégradé,
2 - lutte contre la vacance commerciale en centre-ville,
3 - amélioration de la visibilité de Marle auprès des territoires voisins,
4 - affirmation de l'attractivité touristique et historique de la commune.

Ces objectifs ont été validés par la municipalité avec pour ambition de redynamiser le centre bourg par différents leviers :

- capter de nouvelles enseignes en centre-ville,
- redynamiser le marché
- refaire vivre l'hôtel restaurant le Central,
- rénover et renaturer les rues et les places de la communes,
- initier une nouvelle signalétique commerciale.

Ce projet sera d'une durée de 5 ans : 2023/2027 avec la Région.

RAPPEL : LES COMPTEURS GAZ

Rappel aux personnes utilisant le gaz de ville : GRDF va changer les compteurs gaz, pour utiliser un Gaz H (gaz à haut pouvoir calorifique), car le Gaz B actuel (gaz à bas pouvoir calorifique) provenant des Pays-Bas ne sera plus distribué suite à leur décision de stopper la distribution de celui-ci.

Par conséquent les chaudières des particuliers devront subir un réglage de la part de leur installateur. La facture pourra être envoyée à GRDF afin de rembourser cette dépense occasionnée par le changement de compteur.

Les classes bleues comprenant 12 séances dans l'eau à la piscine de Marle furent renouvelées du 2 juin au 7 juillet 2023.

Lors des séances, les élèves des 9 classes élémentaires ont été encadrés par le corps enseignant, Theos Guise (éducateur sportif mis à disposition pour l'école par la mairie) et les parents, grands parents qui se sont toujours rendus disponibles pour que ces séances puissent avoir lieu.

KERMESSE

Après trois années d'absence, la kermesse de l'école a fait son retour pour le plus grand plaisir des enfants et des parents le 17 juin 2023. L'association « des P'tits Marlous » et l'équipe pédagogique furent ravies de son succès.

Les élèves de CM2 marlois ont été conviés à la salle Simone Signoret le 6 juillet 2023 pour la remise d'une calculatrice scientifique offerte par la commune pour leur passage en 6ème en leur souhaitant une belle réussite scolaire.

RENTRÉE DES CLASSES 2023 - 2024

Cette rentrée scolaire connaitra quelques changements cette année car les deux classes des remparts ont été transférées sur le site Bois Joli.

Pour des raisons de sécurité par rapport à la bâtisse, de confort des enfants notamment le déplacement des élèves de TPS/PS prenant le bus scolaire, qui pour se rendre sur leur site devaient marcher de l'école Jules Ferry au site des Remparts le deuxième mardi du mois lors du marché franc.

Le transport en bus le midi pour se rendre au restaurant scolaire, l'éloignement du site par rapport aux autres qui était un frein pour les liaisons intra et inter cycles, une contrainte également pour les familles ayant des enfants aux différentes structures scolaires.

Il ne faut pas oublier les coûts de l'entretien des locaux intérieur et extérieur, de l'énergie (eau, électricité, gaz ...) qui ne sont pas négligeables dans le contexte actuel et le transport du minibus le midi.

Plusieurs réunions, avec la Directrice de l'école et les enseignantes concernées, ont eu lieu afin de répondre au mieux aux besoins respectifs des différentes classes à aménager selon l'âge des élèves accueillis.

Les employés des services techniques et les agents d'entretien travaillent en ce sens afin que les nouveaux agencements soient le plus opérationnels possible pour la rentrée scolaire.

Nous sommes conscients que des ajustements devront certainement avoir lieu et ils seront effectués en temps voulu.

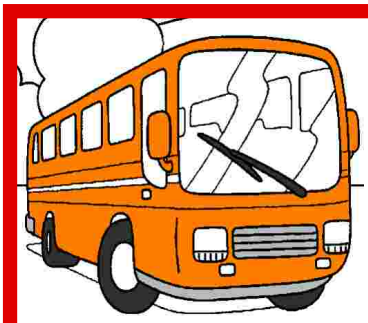

Depuis quelques années, nous sommes conscients que le passage des bus actuel sur le site du Bois Joli et Jean Macé est une source de danger pour les enfants.

Nous avons étudié différentes possibilités en commission école et travaux mais nous devons également prendre en compte le budget.

Il était impératif de sécuriser les abords des sites surtout au vu du transfert de classes qui va engendrer un plus grand nombre d'élèves sur ces deux sites.

Un nouveau sens de circulation des bus sera donc en place dès la rentrée scolaire dû à de nouveaux aménagements.

Les bus passeront désormais le long du bois du bassin, descendront par le gymnase et passeront le long du site Bois Joli.

Les accompagnateurs du bus ameneront les enfants de maternelle au Bois Joli et ceux d'élémentaires à Jean Macé à l'ATSEM de chaque site respectif. Une barrière délimitera l'accès aux bus pour poursuivre leur route rue du Faux bail, ils n'auront de ce fait qu'un sens de circulation et moins de manoeuvres.

Les accès aux sites du Bois Joli et Jean Macé seront sécurisés par un accès piétons délimités par une rambarde. Nous insistons sur le fait qu'aucun accompagnant et/ou enfant ne devra se trouver sur la route qui est un accès réservée et priorisée aux passages des bus.

Le Site du BOIS JOLI accueillera :

- Les élèves de **TPS/PS** de Mme Dion dans la classe côté city stade.

Les parents sont invités à entrer dans la cour par la grille verte côté city stade et accompagner leur enfant jusqu'à la porte du hall de l'école.

- Les élèves de **PS/MS** de Mme Basseville dans la classe côté restaurant scolaire.

Les parents sont invités à entrer dans la cour par le portillon à côté du restaurant scolaire et accompagner leur enfant jusqu'à la porte du couloir de l'école.

- Les élèves de **MS1/GS1** de Mme Deproft dans la classe du milieu.

Les parents sont invités à amener leur enfant à la porte centrale située en face du site Jean Macé et confier leur enfant à l'atsem présente.

L'annexe du BOIS JOLI accueillera :

- Les élèves de **MS2/GS2** de Mme Denis.

Les parents sont invités à entrer dans la cour par la grille verte située au bout de la sente empruntée pour se rendre sur le site Jean Macé et Bois Joli du côté maison médicale et accompagner leur enfant jusqu'à l aporte du couloir de l'annexe.

Sylvie ROUAN

Info

ACADÉMIE D'AMIENS
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Aisne

Cabinet de l'Inspectrice d'Académie-DASEN de l'Aisne

LAON, le 06 Février 2023

" Monsieur le Maire,

Mes services accusent réception de votre courrier du 23 janvier concernat la carte scolaire de votre commune au titre de la rentrée scolaire 2023. Vos propos ont retenu toute mon attention.

Pour mémoire : - les constats de rentrée depuis 2020 jusqu'à ce jour indiquent une baisse de 33 élèves globalement;

- vous avez été entendu à plusieurs reprises, reçu en audience (par voie de visio-conférence DSDEN02) le jeudi 26 janvier dernier à 11h45, au cours de laquelle les arguments complémentaires à votre courrier précité ont été pris en compte.

Le Comité Social d'Administration Départemental (CSAD), qui s'est tenu ce jour à la Direction académique de l'Aisne, a confirmé le maintien de 13 classes au sein de l'école primaire J.Macé - J.Ferry pour la rentrée scolaire 2023, donc un abandon de la fermeture d'une classe envisagée."

Catherine ALBARIC-DELPECH

Les Horaires d'entrée et de sortie :

BOIS JOLI :

8 h 50 - 12 h / 13 h 20 - 16 h 30

JEAN MACÉ :

8 h 50 - 12 h / 13 h 20 - 16 h 30

Un personnel de l'école est situé à chaque entrée et sortie de l'école.

JULES FERRY :

8 h 55 - 12 h 05 / 13 h 25 - 16 h 35

Un personnel de l'école est situé à chaque entrée et sortie de l'école.

LA GARDERIE :

Cette année les horaires de **garderie** seront modifiés suite à plusieurs demandes, elles commenceront désormais à **7 h 30 le matin** et finiront à **17 h 45 le soir**.

Nous rappelons que les élèves qui se rendent à la garderie peuvent *arriver entre 7 h 30 et 8 h 30*

* Les élèves de maternelle dont ceux de l'annexe seront accueillis sur le site du Bois Joli le matin et le soir. **Les parents pour les maternelles ne sont pas dans l'obligation d'attendre 17 h 45 pour venir chercher leur enfant le soir.**

* Les élèves de Jean Macé seront accueillis sur le site de Jean Macé le matin.

Les élèves de Jules Ferry seront accueillis sur le site de Jules Ferry le matin.

Pour le soir l'**étude de Jean Macé et de Jules Ferry** se termine à 17 h 45 et il est souhaitable que les élèves inscrits ne repartent pas avant la fin de celle-ci.

CCAS

Depuis 2011 une formation, au siège de la banque alimentaire de Sant-Quentin, est obligatoire. Nous avons appris les bons gestes sanitaires ainsi que l'organisation d'une distribution des denrées alimentaires, la gestion des produits livrés par l'Union Européenne.

Deux bénévoles ainsi que moi-même avons participé à ce stage. Nous avons reçu de bonnes informations sur les produits à l'arrache (dons des supermarchés), dépassement des dates de consommation et le respect de la chaîne du froid.

En janvier, nous avons, avec Mr le Maire, rencontré les gérants de chez Aldi qui ont émis le désir d'offrir, à la Banque Alimentaire des invendus consommables. Ainsi ils rejoignent le groupe de donateurs Champicard (champignons), Carrefour Market, Leclerc express et Lariplast (essui-tout).

Une grande remise aux normes est nécessaire à la Chapelle Saint-Nicolas (sol, chauffage et isolation). Certains travaux seront assurés par quelques bénévoles, pour minimiser le coût de la main d'oeuvre. Ils seront effectués pendant la fermeture annuelle.

Le nombre de bénéficiaires reste à peu près identique malgré la conjoncture générale.

Quelques dons d'urgence ont été donnés, sur justificatifs pour des raisons très importantes (deuil, séparation ou maladie). Les aides remboursables restent inchangées. 19 enfants dont les parents ont de très faibles revenus disposent d'une carte de 20 entrées à la piscine de Marle.

Je remercie énormément les personnes qui ont contribué à cette journée nationale de la Fête des Mères, pour que 720 mamans puissent recevoir leur cadeau. Malgrè les difficultés que nous avons rencontrés à réunir une équipe, nous avons reçu beaucoup d'encouragements et de remerciements.

Un grand artiste connu,Yves Duteil, se produira à Marle. Quelques places seront offertes par le CCAS aux résidents de la Maison de Retraite ainsi qu'aux personnes nées avant 1937.

"La plus belle preuve d'amour et de solidarité que l'on puisse faire dans ce monde ... n'est elle pas de donner un peu de soi pour faire vivre son semblable ".

Cordialement Liliane Pertin

DISTRIBUTION BANQUE ALIMENTAIRE 2023

Mardi 12 et 26 Septembre

Mardi 10 et 24 Octobre

Mardi 7 et 21 Novembre

Mardi 05 et 19 Décembre

ECONOMIE D'ENERGIE

Par souci d'économie la commune, depuis le 01/10/22, éteint les lumières de la ville à partir de 23 h le soir jusqu'à 5 h le matin. Avec l'augmentation des tarifs, en 2023, la commune a pu faire une économie sur 7 mois de près de 50 000 euros. Les chiffres exacts seront connus en fin d'année 2023.

PERMANENCES CCAS 2023

Les permanences du CCAS ont lieu le :

sur rendez-vous

en Mairie de Marle

CARTE D'IDENTITÉ - PASSEPORT

Bientôt disponible à Marle !

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ANTS

L'ANTS met à disposition un moteur de recherche afin de vous permettre de trouver un rendez-vous disponible dans les plus brefs délais. Pour cela, il faut renseigner votre localisation puis choisir le rendez-vous disponible qui vous convient le mieux.

Pour rappel, le lieu de la demande ne dépend pas de votre domicile : vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle mairie, à condition que celle-ci soit équipée d'une station d'enregistrement.

LE BON GESTE CITOYEN

Pour le trottoir situé devant une maison individuelle, c'est à l'occupant que l'entretien du trottoir incombe.
Il s'agit du propriétaire occupant, du locataire, de l'occupant à titre gratuit ou de l'usufruitier selon les cas.
L'entretien peut tout à fait être délégué à une entreprise spécialisée si vous êtes dans l'impossibilité d'accomplir ces tâches vous-même.

Pour le trottoir situé devant un immeuble copropriété verticale (immeuble) c'est au syndic de copropriété de s'acquitter de cette mission.
Le plus souvent c'est l'entreprise de nettoyage qui entretient la résidence qui s'occupe aussi du nettoyage de la portion de trottoir concernée.

Pour conclure, le trottoir devant chez vous ne vous appartient pas, vous ne pouvez pas l'occuper, y stationner mais vous avez l'obligation de l'entretenir et vous pouvez être jugé responsable en cas d'accident. En effet, si l'accident est causé par un trou dans le revêtement pas exemple, la commune sera responsable.

AUX ABORDS DES ECOLES

Considérant qu'il convient de prendre des mesures pour garantir la sécurité des usagers et notamment des jeunes enfants qui fréquentent le groupe scolaire Jean Macé, l'école Jules Ferry et les écoles Maternelles du Bois Joli.

LES TROTTINETTES ELECTRIQUES

* Engins de déplacement personnels motorisés

AISANCE AQUATIQUE ET SAVOIR NAGER

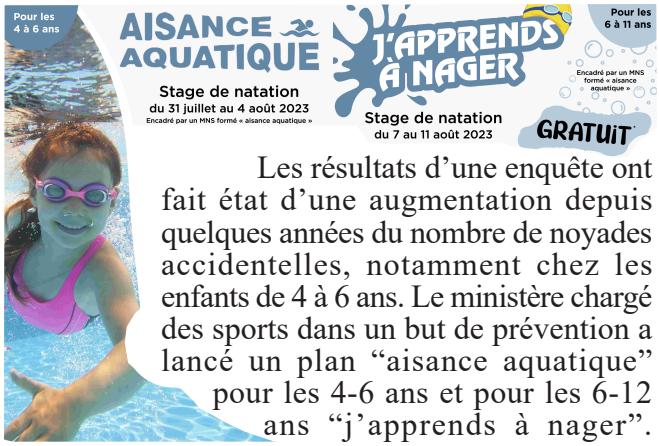

Les résultats d'une enquête ont fait état d'une augmentation depuis quelques années du nombre de noyades accidentelles, notamment chez les enfants de 4 à 6 ans. Le ministère chargé des sports dans un but de prévention a lancé un plan "aisance aquatique" pour les 4-6 ans et pour les 6-12 ans "j'apprends à nager".

Les objectifs de ces dispositions sont de prévenir les noyades et de pratiquer des activités nautiques en toute sécurité. Le comité départemental du sport en milieu rural a mis en place un programme dont bénéficie Marle et ses environs. Pour ne pas gêner le fonctionnement de la piscine, les séances d'un premier stage ont lieu le matin de 12h à 12h45 et l'après-midi de 14h à 14h45.

"10 enfants de 4 à 6 ans, en majorité des Marlois, s'étaient inscrits" précise Pierre-Loïc Labrousse, le maître nageur responsable. Malheureusement, la météo est venue contrariée leur évolution. Malgré tout, très motivés, sous la forme de petits jeux, ils ont appris à se mettre en sécurité en prenant conscience qu'ils pouvaient flotter dans le grand bassin, là où ils n'ont pas pied.

Gérard Guibon.

EMPLOI

Un contrat Cap Jeune avec le département, pour aider une jeune fille à acheter une tablette pour étudier, a été mis en place (coût partagé entre la commune et le département pour 2 x 35 heures).

Elle a aidé à préparer l'Annexe de l'école Jean Macé, pour l'intégration d'une classe de MS2/GS2, avec l'équipe du batiment de la commune.

LES RENCONTRES DYNABUY

Depuis 2021, nous nous efforçons d'organiser des rencontres entre commerçants, artisans, indépendants autour d'un thème qui est animé par la chambre des métiers.

La chambre des métiers est l'organisme local pour aider, soutenir, former les artisans. Elle assiste les porteurs de projet pour la création de l'entreprise, fournit les conseils pour développer son activité et apporte son soutien aux artisans en difficulté.

Le but de telles rencontres est de faire en sorte que les artisans locaux connaissent mieux les services fournis par leurs confrères et de pouvoir vendre les compétences de ces confrères à des clients. En agissant ainsi, nous créons un réseau. Il existe plusieurs réseaux qui permettent aux artisans de se recommander afin de faire des affaires.

Le 22 Juin 2023, à l'initiative de la commune de Marle, les rencontres dirigeants du réseau dynabuy se sont déroulées à la *salle Simone Signoret*. Une vingtaine de dirigeants en provenance de l'Aisne, de la Somme se sont retrouvés dans un climat convivial afin de rencontrer de nouveaux dirigeants, de développer leur activité et de rompre la solitude du chef d'entreprise. Tout artisan, indépendant, chef d'entreprise a la possibilité de participer à une rencontre dynabuy. Il suffit de s'inscrire sur le site internet de dynabuy. Soit vous être membre et vous pouvez participer à toutes les rencontres en France, soit vous vous inscrivez à une rencontre spécifique.

Les rencontres dynabuy sont orchestrées par un logiciel. Chaque participant dispose de 4 mn pour présenter son activité à un groupe dont le nombre de participants varie en fonction du nombre de dirigeants présents le jour de la rencontre. Ce groupe est constitué par le logiciel, pour être certain de ne rencontrer qu'une seule fois chaque dirigeant. Les membres de chaque groupe se rencontrent autour d'une table.

Lorsque la présentation de chaque dirigeant est terminée, le logiciel recrée des nouveaux groupes pour multiplier les rencontres.

Les rencontres dynabuy à Marle permettent à des chefs d'entreprises de la région de découvrir la commune, son activité économique, son infrastructure et ses services publics. Elles permettent aussi à des entreprises, artisans Marlois de travailler avec des entreprises extérieures.

Commentaire d'un participant :

Olivier COCU.

LES NOUVEAUX COMMERCANTS ET REPRISES DEPUIS 2021

BOUCHERIE LA MARLOISE
L'AFFAIRE LUCIE K...
LE LOFT
LT CARROSSERIE
MARLE MOTOS

23 Commerces
1 Docteur
1 Infirmière

AU FOURNIL DE MARLE
AUTO DESIGN GP
BOUCHERIE LA MARLOISE
BOUTON D'OR
BRASSERIE MARL'AISNE
CAFE DE LA SERRE
CASA DI ROMA
CLD COIFFURE
DOCTEUR - GUENI BOURNANE
DYNAMIC AUTO 02
FABRIKAS CREAS
INFIRMIERE - MONTAIGNE MELANIE
LA BOUTIQUE DE LULICE
L'AFFAIRE LUCIE K...
LE LOFT
LECLERC EXPRESS
LT CARROSSERIE
MAISON DE LA PRESSE
MARLE MOTOS
O'SCINTILLE - BOUGIES
PEGAZE BURGER
QUENTIMMO
THIERACHE PROJET BOIS
TOM CREA PAYSAGE
TOTAL ENERGIES GHEKIERE

PROGRAMME DU COMITÉ DES FÊTES

1ER - 2 - 3 - 4 SEPTEMBRE :
FÊTE A MARLE
7 OCTOBRE :
CONCOURS DE BELOTE
28 OCTOBRE :
SOIRÉE HALLOWEEN
2 & 3 DÉCEMBRE :
MARCHÉ DE NOËL
10 DÉCEMBRE :
LOTO
31 DÉCEMBRE :
SOIRÉE DE LA SAINT-SYLVESTRE

PROGRAMME DE LA FÊTE A MARLE

Vendredi 1er Septembre :
21h-2h DJ MOUSS

Samedi 02 Septembre :
14h : Challenge de la Ville de Marle de Boules en Bois par La Boule Marloise
21h-2h : DJ MOUSS
22h30 : Grand feu d'Artifice au Bois Joli

Dimanche 03 Septembre :
15h : 2 Echassiers et Sculpteur de Ballon
16h-18h : Concert Intergénérationnel
EDDY et REMY PARKER avec 4 musiciens

Lundi 04 Septembre :
Concours gratuit de La Boule en Bois pour l'Apéro
inscription gratuite au Bail à 10h.

LES LOTOS A MARLE

2023

9 SEPTEMBRE : LES POMPIERS
30 SEPTEMBRE : K'DANCE
7 OCTOBRE : MARLE SPORT FOOTBALL
14 OCTOBRE : MARLE SPORTS HAND-BALL
21 OCTOBRE : MARLE'TONIC
31 OCTOBRE : TENNIS CLUB
4 NOVEMBRE : LES P'TITS MARLOUS
18 NOVEMBRE : LA CHANT'AISNE
10 DÉCEMBRE : COMITÉ DES FÊTES

2024

17 MARS : MARLE SPORTS HAND-BALL
6 AVRIL : LES P'TITS MARLOUS
13 AVRIL : LE PING MARLOIS
4 MAI : COMITÉ DES FÊTES
11 MAI : MARLE SPORT FOOTBALL
18 MAI : MARLE'TONIC

LES CONCERTS

HAND-BALL

Il y a 40 ans en 1983, la création du Club Marle Sport Handball démarre une aventure porté par Jean Marie VIEVILLE, qui recrute des joueurs et très vite une équipe fille rejoint par des équipes de jeunes font leurs apparitions. Des résultats arrivent très vite et l'aventure continue ainsi jusque dans les années 2000-2005. La reprise du Club par Stéphanie pendant deux ans ensuite Stéphanie quitte la région et le club se retrouve sans président.

Les membres du bureau décident alors de demander de l'aide à Jean-Marie, qui revient comme président jusqu' aux années Sébastien et Franck, ce qui fait de **Marle Sports Handball** un club où la passion et l'amour du orange et **noir** couleur emblématique marloise reste intacte.

40 ans ça passe vite ! Si Jean-Marie était encore parmi nous, lui le créateur du Club, il lèverait son perrier et souhaiterait sûrement que le Club évolue encore ! Tu vois Jean-Marie, avec les jeunes la relève est assurée.

Je tiens à remercier tous les participants qui ont fait une belle fête pour les 40 ans du Club, sans oublier l'hommage à Jean-Marie.

Le club recherche des joueurs et joueuses pour compléter les équipes, vous êtes les bienvenus.

Franck Castelle

FOOTBALL

La saison 2022-2023 de notre club a connu des hauts et des bas tout le long de la saison. En championnat, notre équipe fanion est parvenue à se maintenir en division 2 départementale en finissant en milieu de tableau ce qui n'est malheureusement pas le cas de l'équipe réserve qui a fini dernière de sa poule.

Dans les différentes coupes, encore une fois il y a eu des bons et des mauvais moments. Une élimination précoce dès le 1er tour de Coupe de France contre l'équipe de Gauchy puis une élimination en Coupe de l'Aisne au 3ème tour face à Sinceny.

Suite à l'élimination de cette dernière compétition, l'équipe fanion a été reversée en Challenge Marcel Prévot. Une compétition dans laquelle notre équipe s'est illustrée puisqu'elle est parvenue à aller jusqu'en demi-finale, qui s'est jouée sur le terrain de Marle devant plus de 150 spectateurs et où les jeunes du club ont été mis à l'honneur en leur permettant de rentrer sur la pelouse pour accompagner les 2 équipes.

Malheureusement, le parcours s'est arrêté lors de cette demi-finale puisque l'équipe visiteuse s'est imposée sur le score de 3 buts à 1. Cela a quand même permis aux joueurs de rêver un peu dans cette saison qui a été longue et difficile. Les joueurs de l'équipe espèrent en tout cas faire mieux dans la saison qui arrive que ce soit en championnat ou en coupe.

L'équipe dirigeante a une nouvelle fois assuré que les équipes jeunes sont le centre du projet du club en continuant à investir, en terme de temps, de formation et de matériels afin de les aider à évoluer du mieux possible tout en prenant du plaisir.

Le club est toujours à la recherche de joueurs de tout âge afin de compléter leurs équipes jeunes et séniors, donc n'hésitez pas à venir vous renseigner que ce soit lors des entraînements tout au long de la semaine ou sur notre page Facebook « Marle Sport Football Officiel ».

Vanopbroucq Pierric

NOUVEAUTÉ

Une table de Ping-Pong est à disposition dans le nouveau parc Rue des Moulins.

HISTOIRE

Oscar Glas

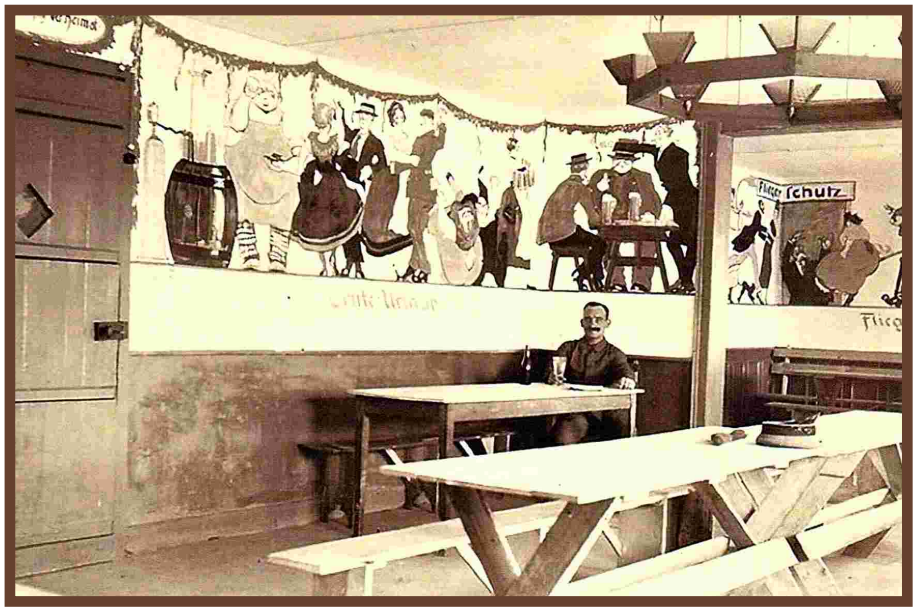

Dans le cimetière de Marle se trouve un monument dédié aux civils belges avec l'inscription «Aux cent trente-huit civils belges morts pendant l'occupation allemande». Victimes de mauvais traitements, la mortalité est effroyable parmi ces hommes mal nourris et souvent affaiblis par la maladie. Ainsi sur les 57 décès enregistrés en février 1918 à Marle, 28 étaient belges. Parmi ces Belges qui se sont retrouvés à Marle contre leur gré, le plus célèbre est incontestablement Oscar Glas (1889-1996) qui connut par la suite un formidable destin.

Aimant le dessin et la peinture, il était à l'Académie des beaux-arts de Gand quand, à l'âge de 18 ans, les Allemands le requirent pour le travail forcé en France occupée et se retrouva ainsi à Marle. Remarqué pour ses talents de peintre et de dessinateur, un général prussien lui demanda de réaliser des fresques murales (toujours existantes) au rez-de-chaussée de l'ancien immeuble des frères Ignorantins, rue Pelletier, occupé par les officiers allemands. Il peignit des scènes de la vie quotidienne, représentant une alerte aérienne. Il dut, également, aller peindre sur des murs à Laon, Lemé, Vervins... Après la guerre, de retour à Gand, il décida de partir pour l'Amérique et grâce à son talent, il fit fortune. Il travailla comme décorateur de théâtre et de cinéma à Hollywood, au Canada et en Argentine, Il réalisa notamment les décors grandioses du célèbre film de Cécil B de Mille, Samson et Dalila. Il cotoya des personnalités connues comme Marlon Brando, Errol Flynn, Grégory Peck ou Walt Disney. En 1963, après le décès de son épouse, il revint en Belgique. En 1996, au début de l'année, il était revenu à Marle, se souvenant très bien, quatre-vingts ans après, de la sucrerie où, effectuant des travaux pénibles sous la neige, il devait rejoindre la prison (fermes d'Haudreville) avec ses camarades en courant presque nus et déchaussés. Quelques mois plus tard, Oscar Glas décéda à Gand à l'âge de 97 ans. Il était le dernier de ces jeunes garçons belges déportés en 1917.

Gérard GUIBON

PATRIMOINE

Baptiste dans le clocher de l'église de Marle.

Baptiste Seigné, âgé cle 16 ans, originaire de Lagny-le-Sec clans I'Oise, est un jeune homme qui vient voir régulièrement son grand-père, Pierre Versasel, Marlois et retraité habitant tout près de l'église. Son rêve est de devenir campaniste, une profession peu connue, au nombre de 300 environ en France. Le campaniste est un professionnel qui installe, restaure et entretient les cloches et horlogeries des édifices.

En faire son métier : Selon ses parents, "dès l'âge de 7 ans, il a toujours admiré ce magnifique monument etcela a été un déclic pour lui.

Pour ses études, il a intégré un lycée professionnel, spécialisé dans la maintenance industrielle afin d'acquérir les bases nécessaires à la pratique de ce métier."

Baptiste était à Marle et il a pu enfin accéder au clocher de l'église et voir de plus près ces cloches au précieux passé historique. Ses temps libres, ses vacances, il les passe avec ses parents pour visiter les églises. Il fait partie de la société française de campanologie, une association créée en 1987 avec pour objectif la sauvegarde et connaissance des cloches. Il a rempli, avec beaucoup d'attention et de motivation, une fiche de renseignements sur les caractéristiques des différentes cloches qu'il va transmettre aux responsables de son association. Merci à lui.

Gérard GUIBON.

VISITE DU PREFET

Lors de la venue du Préfet à Marle, le 20 avril dernier, une visite des peintures d'Oscar Glass avait été mise en place.

de gauche à droite :
Mr Franck Viltart - Chef de service Mémoire au CD02
Mme Hélène Luisin - Directrice départementale de l'ONACVG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre)
Mr Dominique Godbille - Maire de Marle
Mr Thomas Campeaux - Préfet de l'Aisne

TRAVAUX

Le Département de l'Aisne va engager avant la fin du second semestre 2023, des travaux de reconstruction de l'Ouvrage d'Art N° D0182 sur la RD 58, en agglomération de la commune de MARLE.

Cet ouvrage franchissant le cours d'eau « Le Vilpion », a fait l'objet de plusieurs inspections détaillées et d'une visite subaquatique. Selon les rapports et au vu des nombreux désordres structurels généralisés relevés sur ce pont, il est rendu nécessaire de le reconstruire.

Ces travaux seront réalisés en **coupure de circulation totale**.
Durée prévisible 7 mois.
(Ci-dessous projet de déviation)

Plan de Situation

Shéma de Déviation

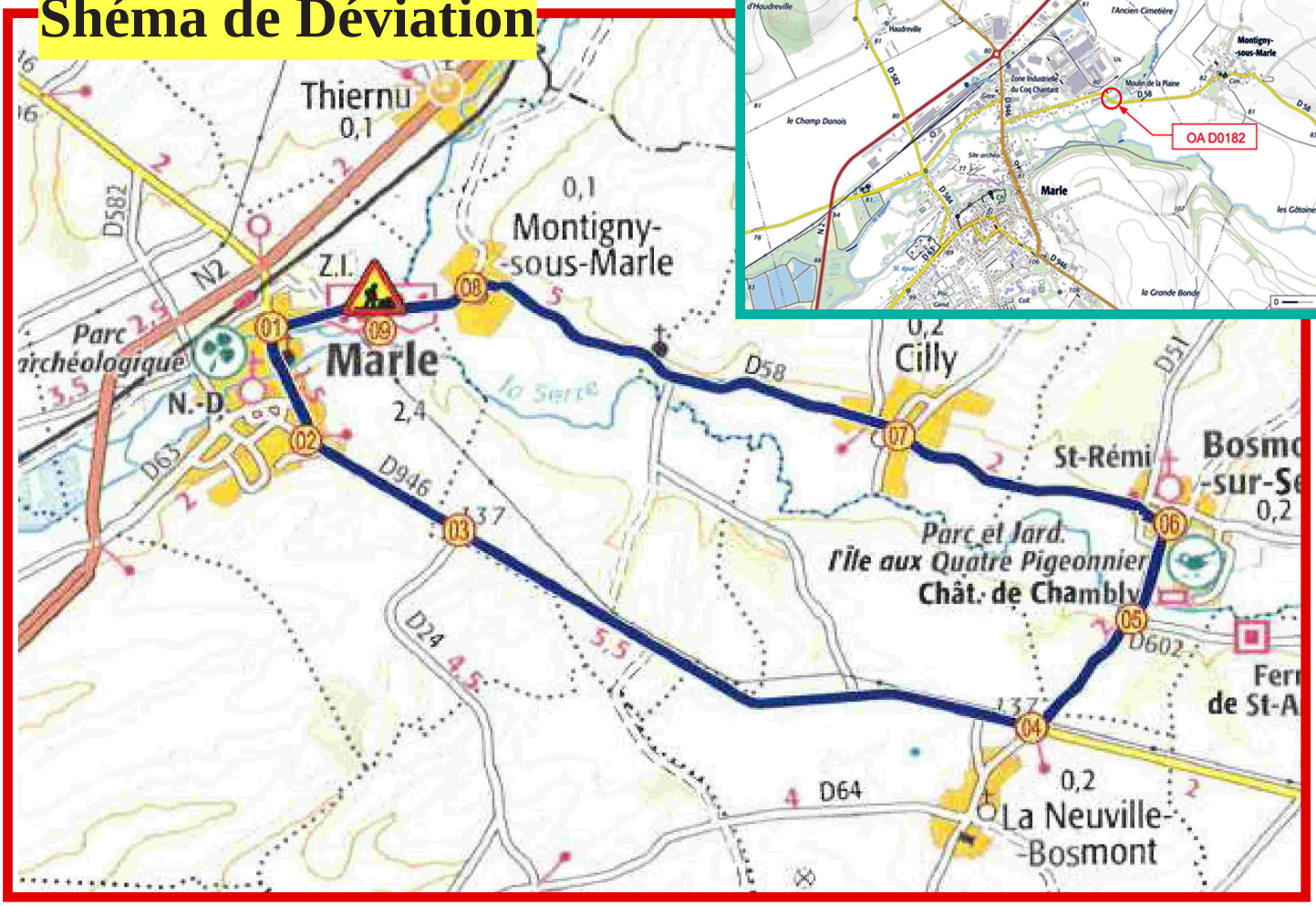

ROND POINT

Des travaux auront lieu au Rond Point de “La Grenouille” le 19 Septembre 2023 (bretelle d’accès). Une déviation sera mise en place.

L’OPPOSITION

La loi accorde aux élus de l’opposition des communes, un espace de libre expression dans le bulletin municipal.
Mais, quand nous cherchons à discuter, point par point, sur la gestion hasardeuse de notre ville (entretien du cimetière, sécurité aux abords des écoles, soutiens financier et matériel aux associations, …), Monsieur le maire et sa majorité cherchent à nous faire passer pour des « emmerd… ».

Aussi nous nous abstiendrons de faire des commentaires sur ce qui se passe réellement.

Nous préciserons seulement que contrairement à ce qui s’est dit lors du conseil de début juillet, nous ne sommes pas contre les demandes de subventions, mais nous demandons simplement que soient respectées les procédures et la règlementation pour le montage des dossiers.

Nous comptons sur le temps pour que les marlois découvrent par eux-mêmes, jour après jour, les conséquences très fâcheuses dues aux « pratiques » de la majorité en place, depuis février 2021.

Patrice Détrez.